

Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments du 11 août 2006 relatif à l'emploi d'acétone comme solvant d'encre d'impression destinée au marquage de coquilles d'œufs.

Cet avis de l'AFSSA décrit les conditions d'emploi de l'acétone comme solvant des encres d'impression pour le marquage de coquilles d'œufs.

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):